VYV : comprendre la gouvernance (2 min 59)

L’Academy - Groupe VYV

La gouvernance du Groupe VYV en moins de 3 minutes

Comment s’articule la gouvernance du Groupe VYV ?

# 1. La gouvernance

La gouvernance, pour faire simple, c’est comprendre comment on prend les décisions et qui décide.

Pour cela, repartons des bases, au niveau des mutuelles.

## 1.1 Mutuelle

Elles sont toutes dirigées par des bénévoles qui représentent les adhérents.

1.1.1 Dimension opérationnelle - Salariés

Pour fonctionner, une mutuelle s’appuie sur ses salariés qui assurent la vie opérationnelle.

1.1.2 Dimension décisionnelle - Élus

Et les élus qui ont été choisis par les adhérents pour les représenter dans la gestion de la mutuelle.

## 1.2 Adhérents

Par exemple, Lucie est salariée d’une entreprise à Reims qui a souscrit un contrat collectif auprès d’Harmonie Mutuelle.

1.2.1 Déléguée -représente ses collègues - participe à des actions sur son territoire

Elle a décidé de se présenter aux élections en tant que déléguée pour représenter l’ensemble de ses collègues au sein de sa mutuelle et pour participer à des actions sur son territoire.

## 1.3 Assemblée générale : décide des grandes orientations - élit les administrateurs

À l’assemblée générale d’Harmonie Mutuelle, Lucie et les autres délégués échangent et décident des grandes orientations de la mutuelle.

1.3.1 Conseil d’administration : décide de la stratégie - valide les projets opérationnels - élit le président

Ils ont aussi et surtout un rôle primordial : celui d’élire les administrateurs qui siègent au conseil d’administration de la mutuelle, lesquels décident de la stratégie et tranchent sur les décisions à mettre en œuvre au niveau opérationnel et élisent le président de la mutuelle.

# 2. La double gouvernance

Au sein du Groupe VYV, la gouvernance est particulière puisque ce sont des mutuelles qui s’affilient au groupe et non des individus.

Chaque mutuelle affiliée au groupe conserve le lien avec ses adhérents et sa gouvernance propre. Et chaque mutuelle est également représentée au sein du groupe aussi bien dans le conseil d’administration que lors de l’assemblée générale et participe ainsi à sa gouvernance !

Le groupe est le lieu où les mutuelles se parlent et construisent ensemble.

**2.1 La gouvernance au niveau du groupe**

Si vous avez bien suivi, cela signifie que chaque mutuelle désigne ses délégués qui siègent à l’assemblée générale groupe.

2.1.1 Assemblée générale du groupe

Celle-ci élit alors parmi ses membres le conseil d’administration du groupe.

**2.1.1.1 Conseil d’administration du groupe**

Ainsi, chaque administrateur au niveau du groupe est aussi administrateur au niveau de sa mutuelle. Une façon de conserver encore plus les liens qui nous unissent !

Finalement, qui incarne cette gouvernance au niveau du groupe ?

**2.2 Fonctionnement bicéphale**

Eh bien, ils sont deux : on parle d’une gouvernance bicéphale.

Il y a le président, Stéphane Junique, qui est élu par le conseil d’administration. Il représente la gouvernance politique.

Le président propose au conseil d’administration la directrice générale, c’est Delphine Maisonneuve.

Elle assure la direction opérationnelle du groupe, assistée du comité exécutif.

2.2.1 Dirigeants effectifs

Il s’agit des deux dirigeants effectifs du groupe.

C’est le principe des quatre yeux. Directrice générale et salariés pour la dimension opérationnel. Président et élus pour la dimension décisionnelle.

À eux deux ils assurent un fonctionnement bicéphale dans la continuité du fonctionnement historique des mutuelles.

Tout se recoupe !

L’Academy - Groupe VYV Entrepreneur du mieux-vivre